L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 7 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 2 MAI.

## Les finances et les ressources de la France.

Absorbés par des sujets d'actualité locale nous avons négligé de parler de deux lettres remarquables adressées à la *Tribune* de New-York par M. McCulloch. Nous empruntons au *Messager franco-américain* l'analyse de la dernière de ces lettres :

Dans le premier article sur les finances de la France que M. McCulloch assigne au *Tribune* l'ancien secrétaire du Trésor rappelait quelle était la désastreuse situation de notre pays en mai 1871. Il montrait ensuite ce que cette situation est aujourd'hui. Dans un deuxième article, M. McCulloch recherche comment notre pays a pu se relever en quelques mois.

L'économiste américain part de ce point de vue que la France n'était apparente qu'en apparence à l'issue de la guerre contre la Prusse. Cette guerre d'une courte durée n'avait pas détruit ses ressources; elle ne l'avait pas réellement épuisée. En 1871, comme en 1870, la France était la plus riche des nations continentales.

"On peut, dit M. McCulloch, assigner beaucoup de causes différentes à l'existence de cette richesse dont la France a fait preuve dans toutes ces grandes occasions.

"Le peuple français est éminemment économe et prévoyant. Une famille française peut vivre, et bien vivre, avec des ressources qui seraient considérées par une famille américaine comme tout-à-fait insuffisante. Un Bostonien intelligent, qui a passé plusieurs années en France, me disait l'été dernier qu'un village français de mille habitants pourrait vivre largement avec ce qu'on gaspille dans un grand hôtel américain.... Le nombre de ceux qui dépensent plus que leurs revenus est moindre en France que dans les autres pays; par contre, ceux dont les revenus excèdent les dépenses y sont plus nombreux que dans le reste de l'Europe.

"D'un autre côté, les Français sont, plus que tout autre, un peuple thésauriseur. Il est peu d'artisans dans les villes et de paysans dans les campagnes qui ne gardent pas de la monnaie d'or ou d'argent dans une cache. Il y a toujours eu plus d'or caché en France que dans toutes les autres contrées de l'Europe. Or cache ses épargnes, et on ne s'en sépare que dans les circonstances extraordinaires, ou bien pour les échanger contre des titres de la dette publique, les seuls dans lesquels les masses aient confiance. Il en résulte qu'il y a toujours en France une énorme quantité d'or et d'argent que le gouvernement peut atteindre, par divers moyens, et notamment par l'ouverture de souscriptions publiques à ses emprunts. La coutume de thésariser ne doit pas, en général, être louée; mais il n'est pas prouvé que la France, dans les circonstances où elle était placée, ait regretté que cette coutume existât."

M. McCulloch ne doute pas qu'au moment où la France succombait sous ses désastres militaires, il n'y eut encore beaucoup d'or et d'argent dans les départements même que les Prussiens avaient envahis. Quant les souscriptions aux emprunts de 1871 et de 1872 furent ouvertes, les paysans de ces départements y prirent part comme les autres.

"La France, continue l'ancien ministre, la France a un beau climat et un sol excellent. Ses terres, qui sont cultivées depuis des siècles, sont plus fertiles que jamais, au lieu d'être épuisées par un système vicieux de culture, comme c'est malheureusement le cas dans beaucoup de parties des États-Unis. La division des propriétés, qui est la conséquence de la loi sur les successions, augmente chaque année l'étendue de terres en culture. Malgré la vaste population qui doit être nourrie avec les produits du sol, la population est de beaucoup sur un territoire d'une étendue moindre que celle du Texas. La France exporte sur une large échelle divers produits agricoles. Au point de vue de l'agriculture, elle occupe certainement la première place en Europe, sous le rapport de l'industrie, elle ne le cède qu'à l'Angleterre.

"Mais en dépit de l'économie, de l'esprit industrieux, de l'ingéniosité de son peuple, et de ses grandes ressources agricoles, la France aurait pu payer l'indemnité exigée par l'Allemagne et se remettre des effets désastreux de la guerre, si la direction de ses finances n'avait pas été confiée à des hommes capables, habiles et intègres tout à la fois, et si le peuple, en même temps que les capitalistes des autres nations, n'avait pas une confiance illimitée dans sa bonne foi. Les hommes d'État français n'ont pas tout connu et des modèles de sagesse politique et d'esprit conservateur, et le peuple lui-même a souvent commis des erreurs sur les questions gouvernementales, mais il a toujours été plus favorisé dans la possession de financiers et d'économistes vraiment habiles.

"Heureusement aussi pour la France, si grande, si troublée qu'elle ait été, on a toujours eu à la tête de l'État des politiques les plus de marque, et d'un tact assez sûr pour attacher les grands intérêts matériels de la nation. Il en résulte que l'on a conservé dans cette nation une politique financière et économique pondérée et de longues années, malgré les changements survenus dans la forme du gouvernement.

"Il y a eu bien des révolutions, mais au milieu des agitations l'administration des finances a été dirigée avec le même calme et la même sagesse, dans le seul but de développer les ressources de la nation, de stimuler la production et d'accroître le commerce avec l'étranger. En général les lois d'impôt, bien qu'elles ne soient pas fréquemment modifiées, ont subi l'influence des progrès de l'époque, dont l'effet est sur à aucune contrée d'encourager les échanges internationaux.

"A aucune époque, on n'a fait preuve dans l'administration des finances et dans l'assiette de l'impôt d'une plus grande habileté et de plus d'esprit de suite que pendant les quatre dernières années. La circulation des billets de banque augmente temporairement dans une proportion exagérée, s'est ramenée à la valeur des espèces. Tout dans la réduction des billets que par l'accroissement de l'excédant métallique. L'intérêt de la dette publique graduellement accrue devait être payé, et on ne peut s'arrêter dans par l'augmentation des impôts. Du traité de ces questions, on n'a pas eu recours aux expédients, aux petits moyens, aux atermoiements. On a fait promptement et bien ce qu'il fallait faire pour atteindre le but désiré, et les résultats obtenus ont montré la sagesse de la politique suivie.

"Tout, cela n'aurait pas suffi pour sauver la France et la délivrer des armées allemandes, si on avait cru en elle. Il en doute. La France, malgré ses grandes ressources, n'a été sauvée que par la confiance qu'elle inspirait à tous ceux qui pouvaient lui prêter de l'argent. On s'est parfois demandé si elle serait en mesure de payer, mais personne n'a douté de sa fidélité à tenir ses engagements. Dans ses pires moments, on n'a pas craint qu'elle répudiât jamais ses dettes. Cette crainte est existé; si un membre de l'Assemblée ou quelque personnage influent avait exprimé des doutes sur l'exécution des engagements de la nation, ou par suite du non-établissement des impôts nécessaires, soit par l'émission d'un papier-monnaie basé, comme disent les *radicaux*, sur les ressources de la nation, l'indemnité ne serait pas encore payée aujourd'hui.

"On télégraphie d'Ottawa (Canada), en date du 25.

"Une proclamation du gouverneur général, qui vient d'être publiée, accorde une amnistie à toutes les personnes qui ont participé à l'insurrection du Nord-Ouest. Sont seuls exceptés les chefs de l'insurrection, Louis Riel, Lépine et Ouellmoine. Riel et Lépine sont bannis du pays sous cinq ans.

Lord Dufferin, gouverneur-général, doit s'embarquer pour l'Angleterre la semaine prochaine. Il reviendra au Canada au mois de septembre prochain."

—Bien que les relations diplomatiques de la France avec le Mexique ne soient point encore rompues, le gouvernement mexicain a accrédité en France des agents commerciaux. Voici l'avis que publient à cet égard les journaux de Paris :

"Plusieurs négociants ayant demandé à la chambre syndicale du commerce d'obtenir divers renseignements relatifs à la régularisation des factures destinées au Mexique, elle croit devoir informer le commerce que M. A. Montluc, en sa qualité de chargé d'affaires du Mexique, est seul autorisé à certifier les factures consulaires des marchandises partant de Paris, avec que pour les autres documents qui doivent faire foi au Mexique."

—Un mot historique du maréchal Lefèbvre, rapporté par la *France* :

Le brave duc de Dantzig avait, sous le premier Empire, la réputation d'un illettré, cependant, il avait parfois d'heureuses saillies, même et atteignant le sublime.

Son mérite était d'une bravoure héroïque et d'une gaieté intarissable.

"Crois-tu vous, disait le vieux maréchal à un ami, que lorsque nous sommes un peu tranquilles à l'armée, on ne peut jamais l'empêcher d'aller tirer une oreille de lapin, entendu *pour manger*."

Ce fils fut littéralement haché, un jour, par un gros d'ennemis au milieu des siens, il était tombé, et dont il encourageait la lutte en refusant de se rendre.

Son père, racontant avec orgueil sa glorieuse fin, disait :

"Son morceaux se défendaient encore."

UN TRAVAIL GIGANTESQUE.—On écrit de Rome :

A propos du desséchement du lac Fucino, qui vient de faire donner au prince Torlonia le titre de prince de Fucino, il est bon de rappeler que la reconstruction ancienne du lac Fucino ou du desséchement du lac Fucino ont été conseillés à un prince de ces travaux qui en a été fait de concert avec lui et en grande partie exécutés par M. de Montricher, ingénieur en chef du département des Bouches-du-Rhône.

"Le desséchement du lac Fucino s'est fait par un tunnel souterrain de plus de 61,000 mètres devant la consécration du quel les empereurs romains avaient échoué. Il a rendu à la culture 19,000 hectares de terre.

## NOUVELLES EUROPÉENNES.

—On lit dans le *Moniteur universel* :

"Tous les membres du cabinet, sauf peut-être M. Léon Say, assisteront, demain, mardi, au conseil qui sera tenu à l'Elysée.

On pense que cette réunion, qui sera présidée par le maréchal, sera une véritable importance.

Il est très probable, en effet, que la question des élections partielles y sera traitée et résolue. D'après les informations, la plupart des ministres inclineraient à faire décider par le conseil que toutes les élections législatives complémentaires auront lieu en même temps.

Il est évident que par cette mesure on épargnerait non-seulement au pays des agitations électorales successives, mais encore que le gouvernement pourrait ainsi se rendre en même temps un compte exact de l'opinion publique dans plusieurs départements; aussi croyons-nous qu'elle sera arrêtée demain par le cabinet.

M. Dufaure est arrivé hier soir à Paris. On annonce que M. le garde des sceaux va s'occuper de la rédaction des lois complémentaires sur le Sénat et sur les rapports des pouvoirs publics entre eux et que, mercredi prochain, il doit avoir à ce sujet une entrevue avec M. Batbie, président de la commission des Trente.

On lit dans la *Patrie* :

Sans qu'on s'occupe d'une façon suivie de la question des élections générales ministérielles de l'intérieur, on n'y est pas sans en dire quelques mots. On sait que l'on prête au ministère l'intention de n'aborder les lois constitutionnelles qu'en janvier prochain; de proposer la fixation à trois mois, après la promulgation des dites lois, des élections générales, ce qui amènerait en avril ou mai 1876 le renouvellement total de l'Assemblée.

D'après une résolution récente prise par eux, les députés radicaux déposeront, à la rentrée de l'Assemblée, une proposition tendant à déclarer la levée immédiate de l'état de siège dans tous les départements.

L'Union républicaine réclamera l'urgence. Il se fait en ce moment des tentatives auprès des députés du centre gauche pour obtenir leur concours absolu dans cette circonstance, au nom du traité d'alliance conclu le 25 février.

La *République française* a reçu la dépêche suivante :

Tarbes, 12 avril, 10 h. 45, matin.

Hier ont eu lieu à Tarbes des élections municipales complémentaires. Dix-sept conseillers républicains, élus au mois de novembre dernier, et dont l'élection avait été cassée, pour cause d'erreurs commises par le maire dans la confection des listes électorales ont été réélus par 1,528 voix sur 1,560 votants.

M. Henri Brisson, député de la Seine, vient d'échouer aux élections pour le conseil général dans le Cher.

M. de Saint Sauveur a été élu à une faible majorité.

On sait que le tribunal de la Seine a, dans un jugement rendu contre le sieur Courbet, condamné ce dernier à reconstruire à ses frais la colonne Vendôme. Le sieur Courbet s'étant dérobé à ce jugement, l'Etat a dû faire procéder à la saisie des œuvres de ce peintre, tant dans son domicile que chez les marchands de tableaux.

Aujourd'hui, assure-t-on au *Constitutionnel*, l'Etat serait en possession d'une assez grande quantité de toiles du peintre d'Ornans et ces toiles seraient placées dans une salle de l'hôtel des Dépôts et consignations, où elles attenderaient une destination ultérieure.

Ces tableaux seront-ils confiés à l'administration des beaux-arts, c'est à dire livrés au public et aux artistes au musée du Luxembourg? On doute que cette décision, qui tirait participer l'art en ce qui le concerne à cette contribution prélevée sur le débiteur de l'Etat, soit celle à laquelle s'arrêtera le gouvernement. Il paraît plus probable que ces tableaux feront l'objet d'une vente spéciale, dont le produit sera destiné à solder les travaux de reconstruction de la colonne Vendôme, achevée aujourd'hui.

On écrit de Berlin, le 11 avril, à la *Gazette de Cologne* :

"C'est en vain que les pessimistes cherchent à exploiter le caractère *incognito* du voyage du prince impérial en Italie. Cette modification apportée au programme primitif a eu lieu d'accord avec le gouvernement italien. Elle a pour but de laisser la porte ouverte à l'éventualité d'une visite ultérieure de l'empereur Guillaume.

"D'ailleurs il va sans dire que l'*incognito* dont il s'agit n'exclut en aucune façon la probabilité d'une entrevue du prince impérial avec les membres de la famille royale d'Italie.

On lit dans le *Fremdenblatt*, de Vienne du 11 avril :

L'horizon politique de l'Europe est actuellement hanté par les gibelottes d'avril. C'est l'effet de la saison, et ce phénomène ne doit pas nous faire désespérer d'avoir un été si un automne avantageux. On voit apparaître çà et là des points noirs pleins de menace. Mais la naissante action de l'opinion publique européenne, qu'un intérêt de solidarité attache au maintien de la Paix, finira par dissiper tous les nuages sinistres, les pessimistes et les prophètes de malheur en seront pour leurs frais et les choses reprendront leur cours naturel.

Le démenti infligé à la *Post* par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* indique qu'à Berlin on est revenu à une appréciation plus saine des choses. Nous espérons, comme c'est notre devoir, que la crise qui a entièvré l'Europe cessera aussi promptement qu'elle a éclaté. En attendant, c'est le devoir de la presse libérale de faire tous ses efforts pour rassurer l'opinion publique inutilement alarmée.

On mande de Berlin au *Tagblatt*, de Vienne :

Il y a huit jours, un certain nombre d'officiers supérieurs prussiens se sont rendus à Paris, pour observer de plus près les progrès réalisés dans la réorganisation de l'armée française.

Le prince de Bismarck dû se rendre prochainement à l'île de Wight pour cause de santé. Il doit y prendre des bains de mer.

On lit dans l'*Univers* :

On assure que l'episcopat allemand a envoyé au Saint-Siège un rapport sur la situation actuelle de l'Eglise en Allemagne. Ce rapport a été dressé, dit-on, d'un commun accord de tous les évêques allemands.

On journal apprend que le roi de Suède doit arriver à Vienne dans le courant du mois de mai.

Vers le mois d'août, on attend la princesse Marguerite, femme du prince royal d'Italie, qui passera par la capitale d'Autriche à son retour de Schwalbach, où elle va prendre les eaux. Jusqu'ici, elle avait soigneusement évité le passage par Vienne.

La visite du roi de Suède aurait pour principal objet des études militaires.

—Les survivants de l'équipage du navire *l'Eurydice* vont offrir, à Singapore, un procès pour meurtre. On se souvient que les matelots, n'ayant plus de provisions, décrétèrent au sort, et que l'un d'eux fut tué et en partie mangé par ses camarades. L'un d'entre eux a déposé ce qui suit devant le magistrat de Singapore :

"Une nuit, l'Italien lui même me dit qu'il valait mieux tirer au sort; il était préférable que l'on de nous mourût pour sauver les autres.

Je fis le lendemain cette proposition au second; mais il ne voulut pas en entendre parler. Sur ce, Muller se couche sur les traverses, et dit que, si on voulait tirer, il mourrait pour les autres; il répéta cette offre trois fois le même jour; mais personne n'y fit attention.

Le troisième jour que nous passâmes dans la chaloupe, nous renouvelâmes la proposition de tirer au sort.

Le second s'y refusa d'abord, puis finit par y consentir; on coupa des baguettes de trois pouces de long et il les tint dans sa main. La plus courte échut trois fois à l'Italien Schifus, qui se déclara prêt à mourir, quoique Muller offrit encore de prendre sa place si l'Italien consentait à le tuer.

Après avoir prié pendant quelque temps Schifus s'étendit tranquillement dans le fond de la chaloupe. Le second détourna les yeux et Muller (ça Schifus en lui coupant la tête, pendant que les autres recueillaient son sang, que tous se mirent à boire. Le couteau qui servit à commettre le crime était un couteau ordinaire, que Muller remit dans son fourreau après que la chaloupe eut chavire. Nous décompâmes le corps, seul le second ne nous aida pas; mais il en mangea avec nous.

"Ce même jour, nous fûmes recueillis par le *Jura*."

LES ESPRITS DANS L'INDE.—Nous avons déjà cité quelques extraits du livre de M. Jacolliot sur l'Inde. Voici un autre fait emprunté au même livre et qui se rattache aux apparitions et aux apports des esprits :

Nous nous promenions sur la terrasse, continue M. Jacolliot, quand le fakir s'arrêta tout à coup. Il me sembla qu'il récitait quelques prières, pour il mit une main sur son cœur. Puis, sur son front et parut attendre.

Un instant après, je vis distinctement un nuage phosphorescent se former à quelque distance de nous, et de tous côtés des et y rentraient avec rapidité. Au bout de quelques minutes, quelques-uns de ces aimaires perdirent même leurs apparences vaporeuses et ressemblèrent à des membres humains. J'en compta jusqu'à seize.

Ayant demandé au fakir s'il me serait possible de les toucher, ma pensée n'était pas plutôt formulée qu'une d'entre elles se détachant du groupe, vint me toucher. Elle était petite, souple et molle comme une main de jeune femme.

Je demandai alors si l'esprit possédant de cette main charmante ne consentirait pas à me donner un souvenir. En réponse, je sentis la main s'évanouir dans la mienne, et, en levant les yeux, je vis disparaître un bouquet de fleurs, auquel elle arrachait quelques pétales et disparut.

Peu après, pendant près de deux heures, une voix se donnée le vertige.... Tantôt une taire de l'air avec un éventail, tantôt de fleurs, on traçant dans l'espace, en caractères de feu, des mots qui s'évanouissaient dès que la dernière lettre était écrite.

Et pendant tout cela, de véritables éclairs fulgurants sillonnaient la terrasse.

Peu à peu, cependant, toutes les mains s'évanouirent; le nuage cloué elles paralysaient sortir avait, d'ailleurs, graduellement disparu. A la place même où la dernière main s'était évaporée, nous trouvâmes une couronne d'immortelles jaunes, au parfum pénétrant, que les Indous employaient dans toutes leurs cérémonies.

Je n'explique pas, ajoute l'auteur, je raconte, et je laisse le champ libre à toutes les suppositions.

LES FLEURS ET LA POLITIQUE. — Nous nous tenons pour fort heureux d'avoir protesté les premiers, — après Stern, — contre la façon absurde dont on profane les fleurs et les mêlant à la politique. Nous sommes très heureux surtout de trouver, dans la revue du grand nombre de politiques et de voir, à côté des journaux sérieux, la presse des journaux de mode, — nos bonnes amies, — des chansonniers plus ou moins connues. M. Philibert Audebrand nous en conte une, qui est une perle :

Après Waterloo, la violette, deux fois victorieuse, fut furieusement persécutée par les lis. On la traita de séditieuse on la traqua; on la mit en prison; on la cribla d'amendes; on la proscrivit.

En 1816, un jeune homme passait sur les quais, du côté du Louvre, avec un bouquet à la main, un bouquet de violettes.

Mlle Mars avait été forcée, la veille, d'arracher une guirlande qu'elle avait fait coudre à sa robe, dans une pièce nouvelle.

Les petite bonnets de dames n'osaient plus sur les événements.

Au moment où le jeune homme passait près du pont des Arts, un colleur de la Restauration, — et de son nom fait est encore terrible qui consiste à frapper quelqu'un au visage.

—Monsieur, dit le passant, l'heure pénible que vous m'insultez; mais c'est bien assez que l'on prête au ministère l'intention de n'aborder les lois constitutionnelles qu'en janvier prochain; de proposer la fixation à trois mois, après la promulgation des dites lois, des élections générales, ce qui amènerait en avril ou mai 1876 le renouvellement total de l'Assemblée.

D'après une résolution récente prise par eux, les députés radicaux déposeront, à la rentrée de l'Assemblée, une proposition tendant à déclarer la levée immédiate de l'état de siège dans tous les départements.

L'Union républicaine réclamera l'urgence. Il se fait en ce moment des tentatives auprès des députés du centre gauche pour obtenir leur concours absolu dans cette circonstance, au nom du traité d'alliance conclu le 25 février.

La *République française* a reçu la dépêche suivante :

Tarbes, 12 avril, 10 h. 45, matin.

Hier ont eu lieu à Tarbes des élections municipales complémentaires. Dix-sept conseillers républicains, élus au mois de novembre dernier, et dont l'élection avait été cassée, pour cause d'erreurs commises par le maire dans la confection des listes électorales ont été réélus par 1,528 voix sur 1,560 votants.

M. Henri Brisson, député de la Seine, vient d'échouer aux élections pour le conseil général dans le Cher.

M. de Saint Sauveur a été élu à une faible majorité.

On sait que le tribunal de la Seine a, dans un jugement rendu contre le sieur Courbet, condamné ce dernier à reconstruire à ses frais la colonne Vendôme. Le sieur Courbet s'étant dérobé à ce jugement, l'Etat a dû faire procéder à la saisie des œuvres de ce peintre, tant dans son domicile que chez les marchands de tableaux.

Aujourd'hui, assure-t-on au *Constitutionnel*, l'Etat serait en possession d'une assez grande quantité de toiles du peintre d'Ornans et ces toiles seraient placées dans une salle de l'hôtel des Dépôts et consignations, où elles attenderaient une destination ultérieure.

Ces tableaux seront-ils confiés à l'administration des beaux-arts, c'est à dire livrés au public et aux artistes au musée du Luxembourg? On doute que cette décision, qui tirait participer l'art en ce qui le concerne à cette contribution prélevée sur le débiteur de l'Etat, soit celle à laquelle s'arrêtera le gouvernement. Il paraît plus probable que ces tableaux feront l'objet d'une vente spéciale, dont le produit sera destiné à solder les travaux de reconstruction de la colonne Vendôme, achevée aujourd'hui.

On écrit de Berlin, le 11 avril, à la *Gazette de Cologne* :

"C'est en vain que les pessimistes cherchent à exploiter le caractère *incognito* du voyage du prince impérial en Italie. Cette modification apportée au programme primitif a eu lieu d'accord avec le gouvernement italien. Elle a pour but de laisser la porte ouverte à l'éventualité d'une visite ultérieure de l'empereur Guillaume.

"D'ailleurs il va sans dire que l'*incognito* dont il s'agit n'exclut en aucune façon la probabilité d'une entrevue du prince impérial avec les membres de la famille royale d'Italie.

On lit dans le *Fremdenblatt*, de Vienne du 11 avril :

L'horizon politique de l'Europe est actuellement hanté par les gibelottes d'avril. C'est l'effet de la saison, et ce phénomène ne doit pas nous faire désespérer d'avoir un été si un automne avantageux. On voit apparaître çà et là des points noirs pleins de menace. Mais la naissante action de l'opinion publique européenne, qu'un intérêt de solidarité attache au maintien de la Paix, finira par dissiper tous les nuages sinistres, les pessimistes et les prophètes de malheur en seront pour leurs frais et les choses reprendront leur cours naturel.

Le démenti infligé à la *Post* par la *Gazette de l'Allemagne du Nord* indique qu'à Berlin on est revenu à une appréciation plus saine des choses. Nous espérons, comme c'est notre devoir, que la crise qui a entièvré l'Europe cessera aussi promptement qu'elle a éclaté. En attendant, c'est le devoir de la presse libérale de faire tous ses efforts pour rassurer l'opinion publique inutilement alarmée.

On mande de Berlin au *Tagblatt*, de Vienne :

Il y a huit jours, un certain nombre d'officiers supérieurs prussiens se sont rendus à Paris, pour observer de plus près les progrès réalisés dans la réorganisation de l'armée française.

Le prince de Bismarck dû se rendre prochainement à l'île de Wight pour cause de santé. Il doit y prendre des bains de mer.

On lit dans l'*Univers* :

On assure que l'episcopat allemand a envoyé au Saint-Siège un rapport sur la situation actuelle de l'Eglise en Allemagne. Ce rapport a été dressé, dit-on, d'un commun accord de tous les évêques allemands.

On journal apprend que le roi de Suède doit arriver à Vienne dans le courant du mois de mai.

Vers le mois d'août, on attend la princesse Marguerite, femme du prince royal d'Italie, qui passera par la capitale d'Autriche à son retour de Schwalbach, où elle va prendre les eaux. Jusqu'ici, elle avait soigneusement évité le passage par Vienne.

La visite du roi de Suède aurait pour principal objet des études militaires.

—Les survivants de l'équipage du navire *l'Eurydice* vont offrir, à Singapore, un procès pour meurtre. On se souvient que les matelots, n'ayant plus de provisions, décrétèrent au sort, et que l'un d'eux fut tué et en partie mangé par ses camarades. L'un d'entre eux a déposé ce qui suit devant le magistrat de Singapore :

"Une nuit, l'Italien lui même me dit qu'il valait mieux tirer au sort; il était préférable que l'on de nous mourût pour sauver les autres.

Je fis le lendemain cette proposition au second; mais il ne voulut pas en entendre parler. Sur ce, Muller se couche sur les traverses, et dit que, si on voulait tirer, il mourrait pour les autres; il répéta cette offre trois fois le même jour; mais personne n'y fit attention.

Le troisième jour que nous passâmes dans la chaloupe, nous renouvelâmes la proposition de tirer au sort.

Le second s'y refusa d'abord, puis finit par y consentir; on coupa des baguettes de trois pouces de long et il les tint dans sa main. La plus courte échut trois fois à l'Italien Schifus, qui se déclara prêt à mourir, quoique Muller offrit encore de prendre sa place si l'Italien consentait à le tuer.

Après avoir prié pendant quelque temps Schifus s'étendit tranquillement dans le fond de la chaloupe. Le second détourna les yeux et Muller (ça Schifus en lui coupant la tête, pendant que les autres recueillaient son sang, que tous se mirent à boire. Le couteau qui servit à commettre le crime était un couteau ordinaire, que Muller remit dans son fourreau après que la chaloupe eut chavire. Nous décompâmes le corps, seul le second ne nous aida pas; mais il en mangea avec nous.

"Ce même jour, nous fûmes recueillis par le *Jura*."

LES ESPRITS DANS L'INDE.—Nous avons déjà cité quelques extraits du livre de M. Jacolliot sur l'Inde. Voici un autre fait emprunté au même livre et qui se rattache aux apparitions et aux apports des esprits :

Nous nous promenions sur la terrasse, continue M. Jacolliot, quand le fakir s'arrêta tout à coup. Il me sembla qu'il récitait quelques prières, pour il mit une main sur son cœur. Puis, sur son front et parut attendre.

Un instant après, je vis distinctement un nuage phosphorescent se former à quelque distance de nous, et de tous côtés des et y rentraient avec rapidité. Au bout de quelques minutes, quelques-uns de ces aimaires perdirent même leurs apparences vaporeuses et ressemblèrent à des membres humains. J'en compta jusqu'à seize.

Ayant demandé au fakir s'il me serait possible de les toucher, ma pensée n'était pas plutôt formulée qu'une d'entre elles se détachant du groupe, vint me toucher. Elle était petite, souple et molle comme une main de jeune femme.

Je demandai alors si l'esprit possédant de cette main charmante ne consentirait pas à me donner un souvenir. En réponse, je sentis la main s'évanouir dans la mienne, et, en levant les yeux, je vis disparaître un bouquet de fleurs, auquel elle arrachait quelques pétales et disparut.

Peu après, pendant près de deux heures, une voix se donnée le vertige.... Tantôt une taire de l'air avec un éventail, tantôt de fleurs, on traçant dans l'espace, en caractères de feu, des mots qui s'évanouissaient dès que la dernière lettre était écrite.

Et pendant tout cela, de véritables éclairs fulgurants sillonnaient la terrasse.

Peu à peu, cependant, toutes les mains s'évanouirent; le nuage cloué elles paralysaient sortir avait, d'ailleurs, graduellement disparu. A la place même où la dernière main s'était évaporée, nous trouvâmes une couronne d'immortelles jaunes, au parfum pénétrant, que les Indous employaient dans toutes leurs cérémonies.

Je n'explique pas, ajoute l'auteur, je raconte, et je laisse le champ libre à toutes les suppositions.

— Les Chinois ont du bon, et nous calomnions trop souvent les barbares de l'extrême-Orient. Ils nous donnent quelquefois d'excellents exemples. Dans une province de la Chine, il y a quelque temps, il arriva qu'il expirait un mandarin. Le peuple, qui l'aimait, voulut ériger un monument à sa mémoire. Mais, comme il ne voulait pas que l'argent destiné à cet usage fût dépensé, il s'adressa au mandarin lui-même, qui, en prenant le parti de ne rien faire, montra que le peuple ne se trompait point en le jugeant digne de son respect.

Paris, 13 janvier 1875.
(date de la publication.)

TESTAMENT DE L'EMPEREUR TOUNG-TCHIE.

L'empereur Hsin-Fung un concubine de son bonzes en me désignant pour le trône, malgré mon extrême jeunesse.

Je prise les impératrices de survivance comme régentes derrière le rideau, et du matin au soir, elles viennent dans les appartements et, tout en glissant doucement, elles me disent : Mon fils, il faut vous occuper de vous-même les affaires de l'Empire.

On m'apprit les traditions et les devoirs de la dynastie : Vénérer le ciel, traiter les ancêtres, veiller aux soins du gouvernement, aimer le peuple.

Je sentis moi-même combien mon nature était petit; j'ai dû y suppléer par les veilles, de jour en jour, je pouvais me mêler davantage aux affaires.

Après dix ans, la révolte cessa; mais cependant la continuai à guerroyer les contrées de ma nat Ben, que nos armées avaient apaisé les rébellions des Yunnan et celle des Nianfeki blanc que dans le Yunnan le Kouei-Tchou, plus tard encore, en soumis les rebelles Ho-Tchen-Hen-Tien, et pacifié toutes ces provinces, je ne pouvais prendre un instant de repos pendant la durée de cette guerre, tant j'avais hâte de voir le peuple délivré de ces fléaux.

Soit à la Cour, soit dans les provinces, mes sujets ont pu voir combien, du fond de ma palais, je me préoccupais de leur bonheur. Chaque fois que survenaient dans l'empire des calamités telles que des inondations, des sécheresses, des famines, des inondations, des tremblements de terre, des épidémies, des pestes